

Avalé par UBS, Credit Suisse s'est fourvoyé, mais les autorités n'ont pas du tout été irréprochables. Tel

C'EST UNE DÉBÂCLE COLLECTIVE

« GUILLAUME CHILLIER

Banques » Qui a fait quoi? A qui la faute? Très attendu, le rapport de la commission d'enquête parlementaire (CEP) créée après la chute de Credit Suisse a été publié ce vendredi. Verdict: la deuxième banque du pays a creusé sa tombe avant d'être avalée par UBS. Objet de l'enquête, les autorités politiques et de régulation ne sont pas épargnées. Surtout le Conseil fédéral et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (Finma), incapables d'éviter la disparition d'une société qui faisait partie de l'imaginaire helvétique.

Point de départ de cette enquête, les premières régulations *too big to fail* mises en œuvre après la crise de 2008. Aujourd'hui, la sénatrice fribourgeoise Isabelle Chassot se dit satisfaite. La présidente de la CEP commente cet exercice très particulier, qui a débouché sur de nombreuses recommandations (lire ci-contre). Objectif: éviter un nouveau drame national.

Je résume: Credit Suisse s'est lui-même fourvoyé, les autorités n'ont pas fait tout juste mais elles ont sauvé le monde d'une crise majeure...

Isabelle Chassot: On peut le dire ainsi, mais il faut le formuler autrement. La chute de Credit Suisse relève d'une mauvaise gestion de la banque par ses responsables et non pas des autorités. Cela dit, nous avons constaté un besoin d'agir dans différents domaines qui touchent au travail des autorités, notamment au niveau législatif, pour renforcer la Finma et en vue d'une meilleure collaboration entre les autorités.

30 000 pages analysées, 45 séances et 79 auditions pour conclure que c'est de la faute des autres, ou plutôt de la banque... Tout ça pour ça?

Je rappelle le mandat de la CEP: analyser la gestion des autorités dans la crise. La situation de la banque ne pouvait être prise en considération que dans la mesure où c'était nécessaire à l'évaluation des activités menées par les autorités. Cet examen nous permet d'affirmer que la fusion

d'urgence est imputable à la banque et que du côté des autorités, la CEP n'a constaté aucun comportement fautif.

Elles ne sont pas coupables, mais sont-elles complices?

Si complice signifie fautif, ce n'est pas le cas. La CEP estime cependant qu'il y a des enseignements à tirer. La CEP émet un certain nombre de critiques qui concernent les hésitations dans la mise en œuvre d'une régulation plus stricte, une inefficacité partielle des autorités de surveillance, certaines évolutions qui ont limité leur marge de manœuvre ainsi qu'une circulation insuffisante des informations entre elles. Comme déjà dit, cela n'a pas provoqué la chute de Credit Suisse; mais cela a limité la possibilité d'intervention de la Confédération.

«La Finma était face à un dilemme: garantir une stabilité à court terme, mais aussi une solidité à long terme»

Isabelle Chassot

Le parlement a aussi affaibli la Finma. N'est-ce pas contradictoire qu'aujourd'hui, ce même parlement la critique?

Il est vrai qu'à partir de 2015, les milieux politiques, Conseil fédéral et parlement en particulier, ont exprimé des réserves sur l'activité de surveillance de la Finma. En première ligne dans les critiques, elle s'est retrouvée affaiblie. Je reconnais le paradoxe que vous mentionnez et la CEP demande dans une motion au Conseil fédéral de proposer des mesures appropriées pour renforcer la Finma.

Le rapport évoque les multiples refus de Credit Suisse de répondre aux injonctions de la Finma. Signe de politiques qui se plient au bon vouloir de banques toutes-puissantes?

Il ne faut pas généraliser. Pour surveiller les banques systémiques et prendre les mesures nécessaires, la Finma doit pouvoir disposer des informations suffisantes et des instruments adéquats. Dans le cas de Credit Suisse, sa voie était étroite: une intervention trop rapide et trop forte aurait pu avoir la conséquence d'une perte de confiance de ses clients, qui aurait provoqué sa chute plus tôt encore. La Finma était face à un dilemme: garantir une stabilité à court terme, mais aussi une solidité à long terme.

Cela dit, la Finma a ouvert de nombreuses procédures contre Credit Suisse mais n'a pas totalement épuisé les instruments à sa disposition, par exemple en ne retirant pas les garanties d'une activité irréprochable accordées, vraisemblablement parce qu'elle se sentait peu soutenue par les autorités politiques. Elle a même fait, selon la CEP, une erreur de jugement en octroyant un assouplissement à Credit Suisse en 2017.

Il y a quand même le sentiment que Credit Suisse s'est conduit en cow-boy et avec une pointe d'arrogance...

La question des bonus montre bien l'attitude des dirigeants de la banque envers le pays où elle avait son siège et dont elle portait le nom. Mais les administrateurs, les membres de la direction et les actionnaires ont aussi une responsabilité, car ils ont validé ces rémunérations variables.

Les bonus justement: le rapport souligne que leurs montants sont comparables aux pertes de Credit Suisse de 2012 à 2022, soit environ 30 milliards de francs. C'est difficile à expliquer à la population...

C'est aussi difficile à accepter pour la CEP. C'est pourquoi elle demande au Conseil fédéral d'examiner les mesures nécessaires pour que des bonis ne puissent être versés dans une banque systémique en l'absence de succès commercial.

Fin 2022, Ueli Maurer, alors chef du Département des finances, a affirmé à sa successeure, Karin Keller-Sutter, que la banque se portait bien, alors que

ce n'était pas du tout le cas. C'est grave, non?

Il y a une divergence de vues sur la transmission du département. Ce que je peux dire, c'est qu'elle n'a pas eu lieu de manière optimale et que d'après les règles existantes, cela aurait été de la responsabilité du magistrat sortant.

Le rapport critique également Karin Keller-Sutter, qui n'a pas informé ses collègues de l'avancée du dossier...

Nous avons constaté que le Conseil fédéral n'a pas reçu certaines informations à temps et s'est fait rattraper par la crise. Il a dû prendre des décisions très rapidement, sur des montants énormes, et en se basant sur une documentation limitée.

Si les propositions de la CEP sont mises en œuvre, peut-on dire qu'une telle crise n'arrivera plus? Ce serait une avancée substantielle. Mais il est clair aussi que chaque crise est différente, avec des moteurs et des schémas variés.

Dans le rapport, la force du lobby bancaire est évidente. S'il fonctionne aussi bien qu'avant la crise, rien ne changera au parlement, non?

Il y a à mon sens une réelle prise de conscience. Les décideurs politiques ont accès à tous les rapports montrant l'importance et la nécessité d'agir. S'ils ne le font pas, c'est qu'ils n'auraient pas pris au sérieux les rapports, notamment celui de la CEP.

Le Conseil fédéral a répondu à votre rapport en exprimant des réserves sur la rigueur et l'exhaustivité de certaines de ses conclusions. Que lui répondez-vous?

Pour que la commission puisse lui répondre, une analyse approfondie est indispensable. Elle n'entend pas faire comme le Conseil fédéral, qui a pris position aujourd'hui déjà, de manière détaillée et en l'espace de deux jours seulement, sur un rapport de 565 pages contenant 30 recommandations. Le gouvernement a certes disposé il y a deux semaines déjà d'un projet de rapport, mais il a été modifié dans l'intervalle. »



Après la CEP, Isabelle Chassot deviendra-t-elle conseillère fédérale? Elle

POUR ÉVITER

Pas de fautifs mais des critiques, la commission d'enquête parlementaire tire les leçons de la crise de Credit Suisse.

Retards dans l'adoption du cadre légal international. Communication qui laisse à désirer. Coordination insuffisante. La commission d'enquête parlementaire (CEP) a rendu vendredi une copie sans concession à l'égard des autorités fédérales impliquées dans le contrôle et le sauvetage de Credit Suisse qui a conduit à son rachat par UBS en mars 2023. Elle adresse notamment 20 recommandations au Conseil fédéral. Les enseignements de la crise pour le monde bancaire.

1 Fonds propres pas trop allégés

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

(Finma) doit limiter les allègements de fonds propres qu'elle peut octroyer aux grandes banques, aux yeux de la CEP. Credit Suisse a bénéficié d'un tel régime dès 2017. Le gendarme de la place financière prend acte de cette critique. « Cette mesure était cependant nécessaire au vu du contexte politique de l'époque », se défend-il.

Plus généralement, les 14 parlementaires réunis au sein de la CEP demandent au gouvernement d'examiner la question des fonds propres des établissements dits trop grands pour faire faillite (*too big to fail*). Il s'agit d'UBS, de Postfinance, de Raiffeisen et de la Banque cantonale de Zurich.

Pas question d'aller plus loin sur ce point pour le milieu bancaire. UBS fait remarquer qu'en raison de l'acquisition de Credit Suisse, elle doit déjà détenir environ 20 milliards de francs

est le verdict de la commission d'enquête parlementaire. Interview de sa présidente, Isabelle Chassot



répète qu'elle n'est pas intéressée. Keystone

DES RÉACTIONS EN NOMBRE

Les partis politiques ne surprendront personne: la droite défend ses élus et la gauche fustige les banquiers.

Peu après la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire, Conseil fédéral et partis politiques ont réagi. Florilège.

prenant, c'est de voir les libéraux-radicaux fustiger les «managers grassement payés» de Credit Suisse, qui ont «provoqué la chute» de la banque. Le parti attaque l'ancien conseiller fédéral Ueli Maurer, qui «a dormi», et la Finma, qui doit «assumer pleinement sa mission principale de surveillance».

EN DATES

Décembre 2022
En raison de sorties massives d'argent, Credit Suisse est au bord de l'insolvabilité

Mars 2023
Le Conseil fédéral force UBS à acquérir son ex-rivale

Juin 2023
Le Parlement fédéral institue une commission d'enquête parlementaire sur ce rachat

Décembre 2024
La commission d'enquête parlementaire publie ses conclusions

Année 2025
La marque Credit Suisse disparaîtra sur sol helvétique

Conseil fédéral Visé par la commission d'enquête parlementaire (CEP) et visiblement soucieux d'imprimer son narratif, l'exécutif n'a pas tardé à entrer dans le jeu de la communication. Dans un avis transmis vendredi, il se félicite que la CEP «salue non seulement l'action des autorités pendant la crise de Credit Suisse mais aussi la solution retenue, à savoir l'acquisition de la banque par UBS». Il rappelle qu'un «vaste train de mesures» visant à développer et à renforcer le dispositif *too big to fail* est déjà en cours. Quant aux recommandations et autres demandes de la commission, il les examinera.

UDC Le parti redoutait une attaque de la CEP contre «son» conseiller fédéral Ueli Maurer, en charge du dossier Credit Suisse jusqu'à fin 2022. Ce vendredi, l'UDC est plutôt discrète sur ce dossier. «Nous préférons prendre connaissance du rapport volumineux avant de communiquer à l'emporte-pièce», justifie le conseiller national Nicolas Kolly, qui salue en passant le travail bien mené de la commission. Sur le fond, le Fribourgeois estime que «ce qui a dysfonctionné, c'est la Finma», l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. Si bien qu'aujourd'hui se pose la question de la surveillance d'UBS, beaucoup plus grande depuis sa reprise de Credit Suisse «et donc beaucoup plus dangereuse».

PLR Sans surprise, le PLR vante le travail de sa conseillère fédérale, Karin Keller-Sutter. «Sous sa direction, les autorités ont réussi à éviter une crise financière», salue le «parti des banques». Ce qui est plus sur-

«La désormais mégabanque UBS expose la Suisse à un risque sans précédent»

Le Parti socialiste

Le Centre Avec une de ses élues présidente de la CEP, le parti ne peut que saluer l'«immense» travail de la commission. Il s'en prend alors au Conseil fédéral, à la Banque nationale suisse (BNS) et à la Finma, qui «doivent prendre plus au sérieux leurs responsabilités en matière de surveillance des marchés financiers». Selon Le Centre, les recommandations de la CEP doivent être mises en œuvre «sans les édulcorer». «C'est la seule manière de garantir que la population suisse n'ait plus jamais à supporter une nouvelle fois les conséquences de la gestion irresponsable d'une grande banque suisse.»

Parti socialiste A gauche, Verts et PS exigent une accélération du plan d'action du Conseil fédéral pour mieux surveiller «UBS XXL». «La désormais mégabanque UBS expose la Suisse à un risque sans précédent», communique le deuxième parti du pays. Sans surprise, il s'en prend aux rémunérations variables, rappelant qu'entre 2012 et 2022, les managers de Credit Suisse ont reçu autant de bonus que la banque a perdu d'argent. «Une mentalité de self-service qui s'est au final faite au détriment des contribuables», dénonce le PS. »

GCH

UNE NOUVELLE CRISE BANCAIRE

de capitaux supplémentaires. Selon Economiesuisse, l'établissement financier ne doit pas être soumis inutilement à des contraintes qui l'entraveraient face à la concurrence internationale ou qui renchériraient ses services.

2 Activité irréprochable?

Aux yeux de la CEP, l'autorité de contrôle aurait dû retirer l'attestation d'activité irréprochable à Credit Suisse. Il s'agit d'une forme d'autorisation indispensable pour occuper un poste de dirigeant dans le secteur bancaire. La CEP juge en effet que la mauvaise gestion de la banque pendant des années est à l'origine de la crise.

3 Procédures de recours

La commission de surveillance sur la gestion du Conseil fédéral

reconnait que la Finma n'est pas restée inactive. Cette dernière n'a néanmoins pas su s'imposer face à Credit Suisse. La banque zurichoise a aussi joué la montre, en faisant recours contre des décisions du gendarme des banques. La CEP demande donc au gouvernement d'évaluer la possibilité de raccourcir les procédures judiciaires.

4 Pouvoir infliger des amendes

La CEP exige aussi de nouvelles compétences en matière de surveillance bancaire. Sans surprise, la Finma salue ces réclamations, elle qui désire notamment pouvoir amender les banques. Pour l'Association suisse des banquiers (ASB), le gendarme de la finance n'a pas pleinement exploité les moyens dont il disposait dans la débâcle de Credit Suisse. «La priorité est davantage de remé-

dier à cet état de fait que d'introduire de nouveaux instruments», estime-t-elle.

L'Association suisse des employés de banque pointe également les manquements de la Finma et demande la démission de sa présidente, Marlene Amstad. Vendredi, le Conseil fédéral a élu une nouvelle membre au conseil d'administration de l'autorité.

5 Contrôler les rémunérations

La CEP veut aussi resserrer la bride des dirigeants des grandes banques afin que «les salaires et les dividendes touchés n'induisent pas d'incitations délétères». «Les rémunérations variables en particulier ne devraient pas être versées en l'absence de succès commercial», écrit-elle dans son rapport. Les parlementaires membres de la CEP désirent

aussi renforcer le pouvoir des actionnaires, y compris des petits actionnaires.

6 Surveiller la concurrence

Lors du rachat en urgence de Credit Suisse par UBS en 2023, la Commission de la concurrence (Comco) n'a pas eu son mot à dire, tout juste a-t-elle pu émettre une recommandation. Or elle estime qu'UBS dispose d'une position dominante sur certains segments d'activité notamment ceux concernant les entreprises.

La CEP invite donc le Conseil fédéral à réexaminer la disposition légale qui permet à la Finma de se substituer à la Comco dans certains cas. Il conviendrait enfin d'étudier la possibilité de rendre l'avis de la Comco contraignant pour le gendarme des banques. »

MAUDE BONVIN

MANQUE DE CLARTÉ ET DE COURAGE

Le directeur de l'Association de banques privées suisses, Jan Langlo, plaide pour un renforcement de la réglementation encadrant les établissements d'importance systémique. Il espère que les recommandations de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) permettront d'éviter un nouveau naufrage bancaire. «Ce n'est cependant pas un empilement de règles qui évitera une nouvelle crise mais surtout de la transparence, de la communication et le courage d'admettre quand une erreur a été commise», estime-t-il.

Le plus important, pour lui, est d'élargir la fourniture de liquidités par la Banque nationale suisse (BNS) quand une banque n'arrive plus à s'en procurer sur le marché.

Le cœur de l'activité d'un établissement financier est de transformer des dépôts exigibles en tout temps en prêts à court, moyen ou long terme. Si de nombreux clients veulent retirer leurs fonds



en même temps, la banque est coincée car ses liquidités ne sont pas disponibles. La BNS doit donc pouvoir l'aider à surmonter une période difficile, fondée sur une ruineur par exemple.

Les propositions de la CEP ne visent que les établissements d'importance systémique. «C'est logique puisque ce sont eux dont la chute provoque d'importants dégâts dans toute l'économie. La CEP n'enjoint pas à juste titre de renforcer les règles pour l'ensemble des banques. Il n'y a aucune nécessité à cela», juge Jan Langlo. MBO